

***Pas***  
~~Des millions~~  
de laissés-pour-  
compte

## Résumé

Le secteur humanitaire international doit faire davantage pour répondre aux besoins des plus vulnérables dans le monde

La Fédération internationale des Sociétés la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) est le plus vaste réseau humanitaire au monde. Chaque année, avec ses 190 Sociétés nationales membres dans le monde, elle agit dans toutes les communautés en faveur de 160,7 millions de personnes par le biais de services et de programmes de développement à long terme, ainsi que de 110 millions de personnes, à travers des opérations d'urgence en cas de catastrophe et de relèvement précoce. Elle oeuvre avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables. Elle le fait de façon impartiale, sans distinction fondée sur la nationalité, la race, le genre, les croyances religieuses, la classe sociale ou les opinions politiques.

Guidées par la *Stratégie 2020* – le plan d'action collectif pour faire face aux défis humanitaires majeurs de la décennie – la Fédération internationale et les Sociétés nationales sont déterminées à sauver des vies et changer les mentalités.

La Fédération internationale et les Sociétés nationales tiennent leur force de leur réseau de volontaires, du savoir-faire acquis dans les communautés, de leur indépendance et de leur neutralité. Elles s'emploient à améliorer les normes humanitaires, en tant que partenaires du développement et en intervenant en cas de catastrophe. Elles persuadent les décideurs d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt des personnes vulnérables. Ce faisant, elles rendent les communautés saines et sûres, réduisent les vulnérabilités, renforcent la résilience et encouragent une culture de paix dans le monde.

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2018

Tous droits réservés. À l'exception d'une utilisation à des fins de citation dans des revues spécialisées, aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération de données ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre), sans l'accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cette publication fait l'objet de droits d'auteur ; elle peut être reproduite gratuitement à des fins pédagogiques, mais ne peut être revendue. Toute reproduction à d'autres fins ou réutilisation dans d'autres publications, ou toute traduction ou adaptation devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de la Fédération internationale ou des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les vues formulées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de leurs institutions respectives. Les désignations utilisées n'impliquent aucun jugement de la part de la Fédération internationale ou des Sociétés nationales concernant le statut juridique des territoires concernés ou de leurs autorités.

**Contact :**  
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
Case postale 303  
CH-1211 Genève 19  
Suisse

**Tél. :** +41 22 730 4222 – **Fax :** +41 22 7304200  
**Courriel :** [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)  
**Site web :** [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)

Pour commander des copies du *Rapport sur les catastrophes dans le monde*, veuillez écrire à [wdr@ifrc.org](mailto:wdr@ifrc.org).

Pour des informations complémentaires, veuillez consulter la page [www.ifrc.org/wdr2018](http://www.ifrc.org/wdr2018)

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge désire exprimer sa gratitude aux partenaires suivants pour le soutien qu'ils ont apporté à cette publication.



TURKISHREDCRESCENT



TURK KIZILAYI



*Pas*  
~~Des millions~~  
de laissés-pour-  
compte

## Résumé

Le secteur humanitaire international doit faire davantage pour répondre aux besoins des plus vulnérables dans le monde

Tonga, 2018

Solesi Kofalava regarde des volontaires de la Croix-Rouge remettre des articles de secours à sa famille dont la maison a été détruite par le cyclone tropical Gita. La Croix-Rouge a fourni à cette famille un kit pour abris, des trousse d'articles d'hygiène, des moustiquaires et des spirales insectifuges, un lot d'ustensiles de cuisine, et des lampes solaires.

©IFRC

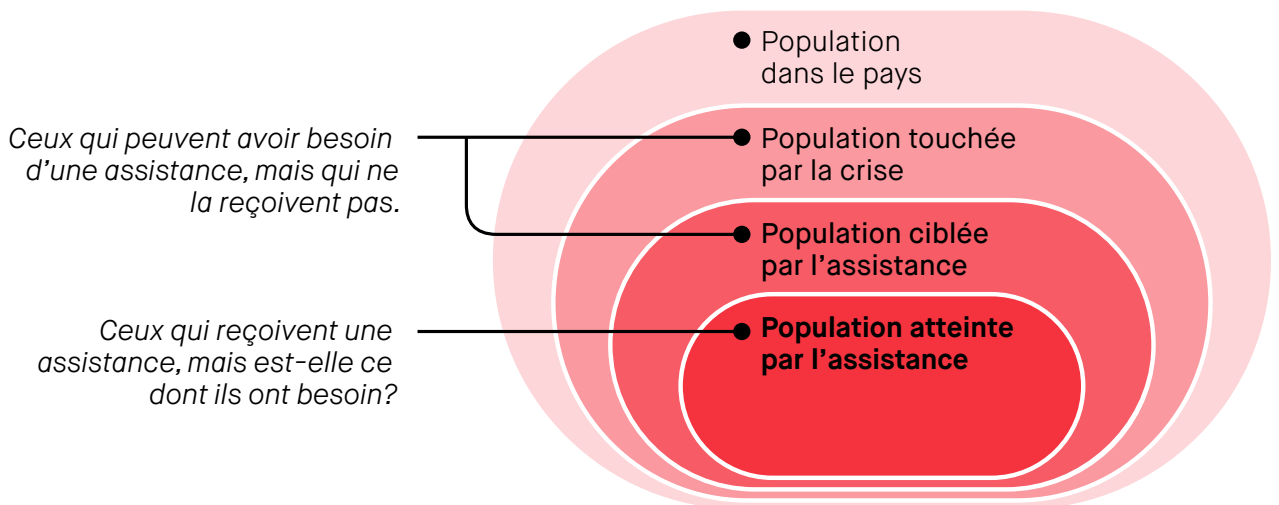


# Résumé

En 2015, le monde s'est engagé à «ne laisser personne de côté» dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Or des millions de personnes sont laissées de côté dans les crises humanitaires.

Les chiffres restent approximatifs, car mesurer les besoins n'est pas une science exacte, mais l'Aperçu de la situation humanitaire dans le monde 2018 du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA, 2018) estime que quelque 134 millions de personnes dans le monde auront besoin d'une assistance humanitaire en 2018. Il estime également que 97 millions de personnes environ seront ciblées par l'aide internationale dans le cadre des plans de réponse humanitaire conjoints<sup>1</sup>, ce qui laisse un déficit de 27 % que ne combleront qu'en partie les autorités nationales ou d'autres organisations, dont le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Dans certaines des opérations d'envergure menées en 2017, moins de la moitié des personnes estimées être dans le besoin ont en fait été atteintes par l'assistance humanitaire bénéficiant d'un soutien international.

Fig. 1 Population humanitaire, modèle de l'oignon



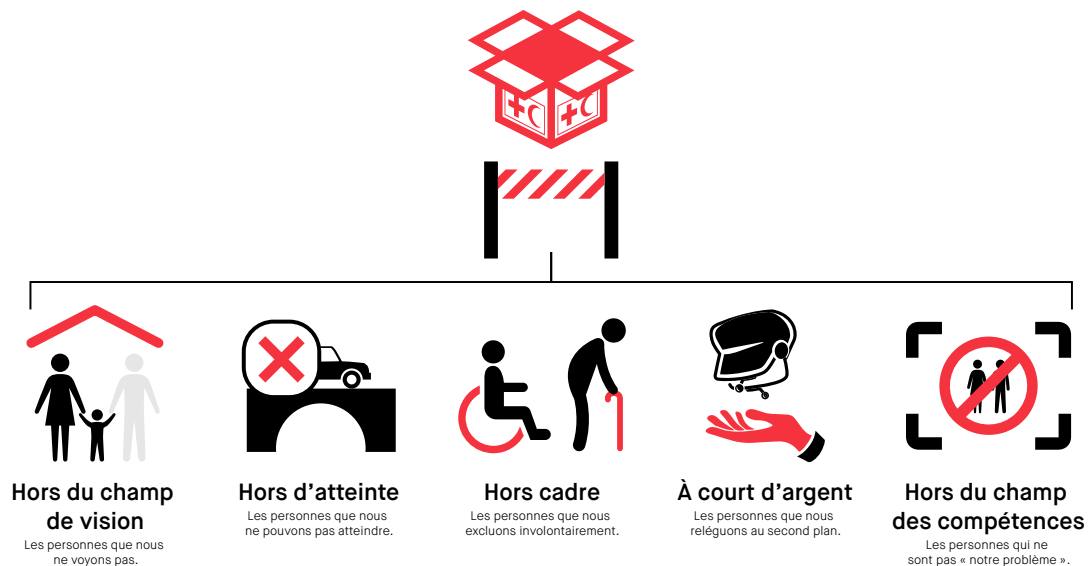
Source : d'après l'ACAPS (2015b)

Les personnes qui ont des besoins humanitaires importants sont laissées de côté de multiples façons par le secteur humanitaire (y compris les institutions humanitaires et leurs donateurs). Les groupes négligés, et les raisons pour lesquelles ils le sont, changent parfois, mais des voies communes claires conduisent à l'exclusion.

Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2018* pose des questions épineuses aux États touchés, aux donateurs notoirement surchargés et aux organisations humanitaires locales et internationales. Il appelle avec force à un financement et une action accrues, améliorés et plus équitables pour répondre aux besoins croissants. Il appelle aussi à une approche plus volontaire et plus transparente, de façon à ce que les personnes dont les besoins sont les plus grands soient placées en première ligne de l'assistance.

Le rapport met en évidence cinq lacunes critiques qui font que tant de personnes sont laissées pour compte : trop d'individus touchés sont 1) *hors du champ de vision*, 2) *hors d'atteinte*, 3) *laissés hors cadre*, ou confrontés à des situations de crise qui sont 4) *à court d'argent*, ou considérés comme étant 5) *hors du champ des compétences* parce qu'il est jugé que leurs souffrances ne relèvent pas de la responsabilité du secteur humanitaire.

Fig. 2 Cinq raisons pour lesquelles les personnes touchées peuvent ne pas recevoir l'assistance dont elles ont besoin.



## Hors du champ de vision : les personnes que nous ne voyons pas

Le secteur humanitaire ne peut pas aider les personnes qu'il ne voit pas. Les voir demande parfois un effort considérable. Par exemple, les personnes qui n'ont pas été enregistrées à la naissance ou qui ne possèdent pas une preuve d'identité sont souvent effectivement invisibles quand il s'agit de recevoir l'assistance dont elles ont besoin.



Ce manque de visibilité s'étend à des problèmes dont beaucoup veulent éviter de parler, comme la violence sexuelle et sexiste – qui est systématiquement sous-évaluée dans les situations de catastrophe – et, souvent, à ceux auxquels se heurtent les groupes marginalisés. Les conséquences pour les minorités touchées par les crises – comme les minorités sexuelles et ethniques, et les migrants – sont souvent les moins visibles.

Nombre de communautés et lieux d'habitation sont aussi négligés pour cause d'inaccessibilité, de pauvreté et de marginalisation. Les zones qui évoluent et s'étendent rapidement, comme les quartiers de taudis, sont souvent largement non cartographiées, ce qui peut avoir pour effet d'exclure leurs habitants de la planification en cas de catastrophe et de restreindre leur accès à des ressources et un soutien.

Fig. 3 Qui n'est pas sur la carte ? Cartes contre réalité



Notes : Plans du sous-quartier de Mbuyuni, quartier de Kigogo (Dar-es-Salaam), avant et après un projet de cartographie communautaire.

Source : Dar Ramani Huria

## Hors d'atteinte : les personnes que nous ne pouvons pas atteindre

Certaines communautés sont difficiles à atteindre pour des raisons géographiques ou politiques, à cause d'un conflit et de l'insécurité, ou du fait des goulets d'étranglement bureaucratiques et juridiques créés tant par les États touchés que par les donateurs. Tous ces éléments peuvent poser des défis majeurs à l'accès humanitaire.

Il existe des obstacles physiques, logistiques et technologiques divers à l'accès humanitaire, qui sont liés à la configuration du terrain et l'insuffisance des infrastructures, et exacerbés par un conflit ou des aléas naturels. Il est nettement plus coûteux et plus laborieux de fournir des services

dans des zones reculées où la population est très dispersée, par exemple, ou dans des zones avec des extrêmes climatiques et topographiques. Dans bien des contextes, les menaces à la sécurité font qu'il est difficile aux prestataires de services humanitaires d'atteindre certaines populations.

Des facteurs juridiques, politiques et administratifs entravent ou empêchent également l'action humanitaire. Les organisations internationales, en particulier, doivent souvent prendre en considération non seulement les risques pour le personnel et les programmes dans un contexte donné, mais aussi le risque de complications futures éventuelles, par exemple, là où fournir une assistance humanitaire impartiale selon des modalités qui respectent aussi les lois et politiques des gouvernements nationaux et des donateurs suscite des tensions.

Toute opération humanitaire qui comporte des risques – pour la sûreté et la sécurité du personnel, la poursuite d'un programme, la capacité d'une organisation d'intervenir ailleurs ou l'attachement de cette organisation à des normes élevées de redevabilité – entraîne des coûts financiers beaucoup plus lourds qu'une opération dont ce n'est pas le cas.

Voilà qui met en évidence l'un des dilemmes humanitaires fondamentaux : jusqu'à quelle limite pousser l'action humanitaire pour atteindre les populations quand l'accès est très difficile et, par conséquent, coûteux et périlleux ?

Fig. 4 Facteurs entravant la présence d'une assistance humanitaire financée par la communauté internationale



**A: PHYSIQUES**

- environnement physique – terrain, climat et absence d'infrastructures



**B: CONFLIT ET INSÉCURITÉ**

- opérations militaires et hostilités en cours
- présence de mines et de munitions non explosées
- violence contre les travailleurs/biens/installations humanitaires
- obstruction de l'accès à l'assistance par les populations touchées



**C: PRATIQUES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES ET LOIS DES GOUVERNEMENTS DES PAYS TOUCHÉS OU DES PAYS DONATEURS**

- négation de l'existence de besoins humanitaires
- restriction à l'entrée des articles ou du personnel humanitaires dans le pays (dont absence de systèmes fonctionnels pour faciliter les processus nécessaires)
- restrictions de circulation dans le pays
- ingérence dans les activités humanitaires, y compris influence sur la sélection des bénéficiaires et du personnel
- exigences opérationnelles restrictives, comme requérir la présence de personnel international pour le suivi
- obligations restrictives et complexes, comme les obligations de la lutte antiterroriste

## Hors cadre : les personnes involontairement exclues

Un manque de connaissances de la part des organisations humanitaires peut maintenir des personnes et des communautés dans une situation à risque même quand un soutien est fourni – parce que le soutien n’est pas approprié ou qu’il est fourni selon des méthodes que la population cible ne peut pas comprendre ou auxquelles elle ne peut pas avoir accès.

Il est fréquent que les approches passe-partout des programmes ne répondent pas aux besoins spécifiques de groupes particuliers. Par exemple, elles utilisent souvent un langage et des outils de communication que ne comprennent pas les personnes en détresse, ou l’assistance est fournie selon une méthode qui est la plus simple pour les humanitaires mais inaccessible du fait des limitations physiques, culturelles, sociales ou politiques touchant la population cible.

Les personnes les plus exposées à des risques ne reçoivent pas toujours l’assistance et l’information dont elles ont besoin d’une façon qui répond à leurs besoins. En particulier, trop de programmes de secours ne sont pas correctement adaptés à des besoins spécifiques. Ces défaillances sont les plus systématiques et les plus alarmantes dans le cas des personnes âgées et des personnes handicapées. Trop souvent, le secteur n’inclut pas ces personnes dans ses plans d’action en cas de catastrophe et ne prend pas en compte leurs capacités et besoins particuliers.

Fig. 5 Initiatives visant à améliorer les données sur les personnes handicapées – le bref questionnaire du Groupe de Washington sur le handicap (2018)



Avez-vous des difficultés à **voir**, même avec des **lunettes** ?



Avez-vous des difficultés à **entendre**, même avec un **appareil auditif** ?



Avez-vous des difficultés à **marcher** ou à **monter des escaliers** ?



Avez-vous des difficultés à **mémoriser** ou à vous **concentrer** ?



Avez-vous des difficultés (à prendre **soin de vous**, comme) à vous **laver entièrement** ou vous **habiller** ?



En utilisant votre langue habituelle, avez-vous des difficultés à **communiquer**, par exemple à **comprendre** ou **être compris** ?

Notes : Les six questions du bref questionnaire sont utilisées dans le cadre d’un projet pilote, *Statistiques des incapacités dans l’action humanitaire*, qui vise à améliorer la disponibilité et la qualité des données sur les personnes handicapées dans les situations humanitaires.

# À court d'argent : les personnes qui sont reléguées au second plan

Le décalage profond et croissant entre les fonds nécessaires et les fonds disponibles pour l'action humanitaire est un facteur déterminant de l'exclusion des personnes les plus vulnérables du monde. Les humanitaires – locaux ou internationaux – connaissent les besoins, mais ils n'ont ni les fonds ni les capacités voulus pour y répondre (en 2017, par exemple, les appels coordonnés par les Nations Unies n'ont été financés qu'à hauteur de 56 %). Le déficit se creuse depuis de nombreuses années.

Ce déficit de financement n'est pas nouveau – les besoins distancent le financement humanitaire depuis bien plus de dix ans. Aujourd'hui, les volumes de l'assistance humanitaire connue atteignent des niveaux sans précédent, mais les besoins qu'ils doivent couvrir aussi. Les données laissent penser que si les niveaux de l'aide atteignent peut-être leur point culminant, ce n'est pas encore le cas de ceux des besoins.

Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde* demande quelles actions sont «à court d'argent», quelles en sont les causes, quelles en sont les conséquences, et quelles solutions peuvent être trouvées. Il se concentre sur trois types de crises sous-financées – les catastrophes soudaines de petite ampleur, les catastrophes à évolution lente de plus grande ampleur et les situations d'urgence complexes à long terme.

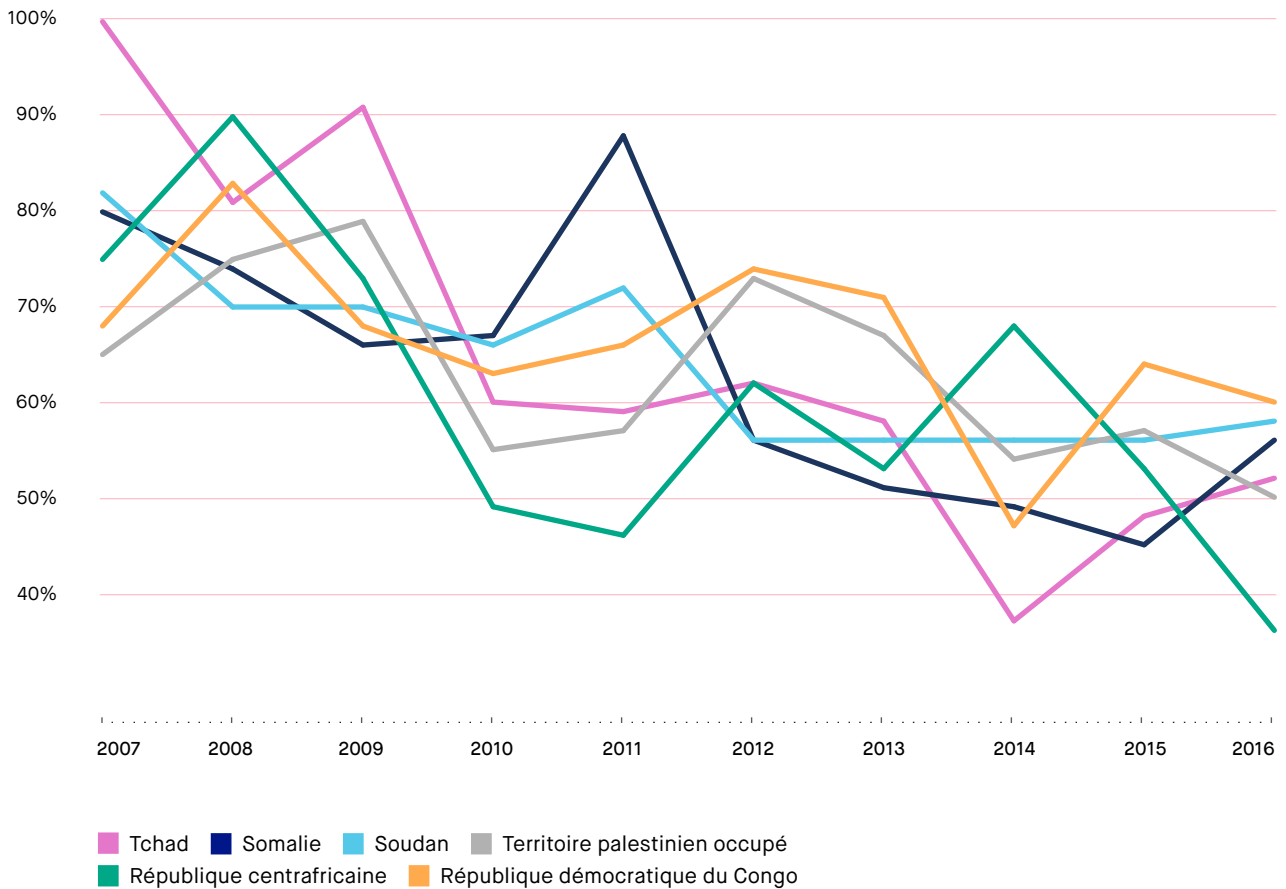
De nombreuses catastrophes de petite ampleur causent des dommages et des traumatismes graves dans les populations touchées, mais ne déclenchent pas des appels internationaux et ne font pas les unes des médias. Le coût de l'intervention et du relèvement peut néanmoins dépasser les moyens des intervenants nationaux, et le financement international peut être trop limité, trop rigide ou trop lent à venir.

Les catastrophes à évolution lente de plus grande ampleur suscitent rarement une réaction vigoureuse des donateurs, les appels de fonds étant notoirement aléatoires. Même quand une catastrophe est clairement annoncée, les appels à un soutien sont négligés ou relégués au second plan lorsque sont prises en compte les demandes plus urgentes au titre de besoins aigus.

De leur côté, les situations d'urgence complexes à long terme sont exposées à la lassitude des donateurs : des niveaux élevés de financement humanitaire à court terme ne peuvent pas être maintenus pour répondre à des besoins chroniques, et les donateurs agissant en faveur du développement à long terme ne sont pas en mesure d'investir ou sont bridés par les risques financiers supposés.

Dans ces cas, des personnes sont très exposées au risque d'être laissées de côté par l'action humanitaire.

Fig. 6 Besoins de financement couverts dans des pays par des appels chaque année, 2007–2016



Source : OCHA FTS

## Hors du champ des compétences : les personnes qui « ne sont pas notre problème »

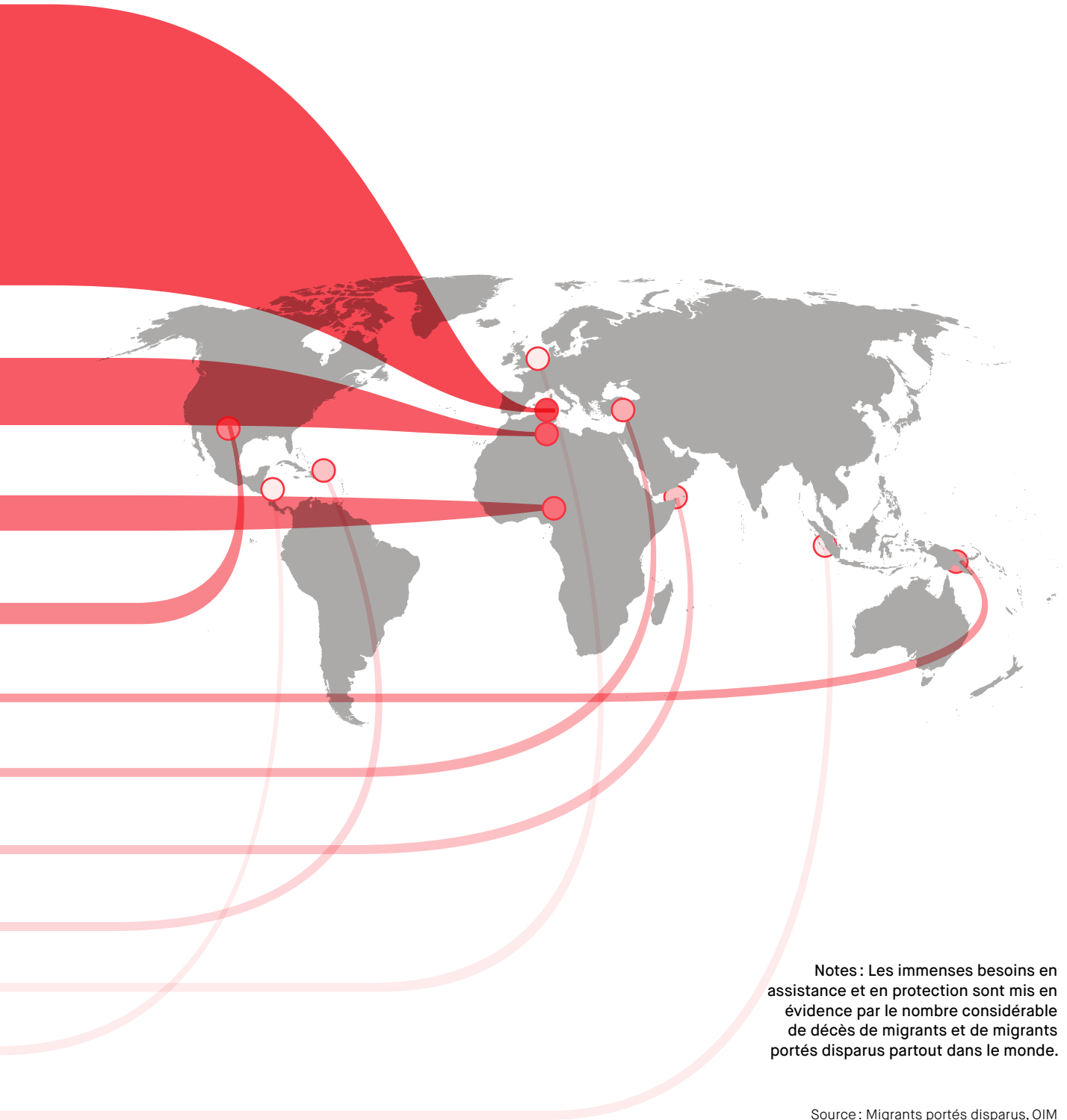
Nombre des personnes les plus vulnérables dans le monde ne reçoivent pas de soutien du secteur humanitaire parce que leurs besoins ou la crise qui les frappe ne trouvent pas leur place dans ses sujets de préoccupation traditionnels. Il en est souvent ainsi, par exemple, des besoins spécifiques et différenciés des populations prises au piège de crises prolongées – ou que l'on n'aide pas à devenir résilientes avant qu'une crise ne frappe –, car elles tombent dans les brèches de ce qui est considéré comme le « pré carré » des acteurs et des sources de financement du développement et de l'humanitaire.

Néanmoins, quelques groupes vivent une crise généralisée, aiguë, très similaire aux crises humanitaires « traditionnelles », mais leurs souffrances n'ont pas attiré un large soutien du secteur humanitaire.

Fig.7 Décès connus de migrants et migrants portés disparus, 2017



= 3 personnes



Notes : Les immenses besoins en assistance et en protection sont mis en évidence par le nombre considérable de décès de migrants et de migrants portés disparus partout dans le monde.

Source : Migrants portés disparus, OIM

La situation des migrants en situation irrégulière (non réfugiés) et celle des personnes aux prises avec des situations majeures de violence urbaine en sont deux exemples saisissants et choquants. Dans les deux cas, la réponse de la communauté humanitaire internationale a été minime malgré des souffrances comparables à celles qu'engendrent des catastrophes qui pourraient donner lieu à des appels internationaux à grande échelle et à une large couverture médiatique.

Leurs situations soulèvent une question : le secteur humanitaire décide-t-il d'agir sur la base de critères objectifs ou par la force de l'habitude? La nature et les contextes des souffrances humaines continuant de changer, comment le secteur humanitaire peut-il continuer à évoluer et offrir un soutien là où il est le plus nécessaire?

## Recommandations

Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde* formule des recommandations dans six domaines principaux et, dans chacun d'eux, adresse des appels à l'action spécifiques aux gouvernements, aux organisations internationales humanitaires et aux donateurs.

### 1. Donner la priorité aux personnes les plus difficiles à atteindre en apportant les bonnes incitations

Nous recommandons que les donateurs comprennent que le « rapport qualité-prix » englobe l'objectif consistant à ne laisser personne de côté et à atteindre les personnes qui sont le plus en difficulté – même si le faire est plus coûteux. Cela signifie ne pas laisser de côté les personnes les plus difficiles à atteindre, mais inciter à leur apporter une assistance par le moyen de stratégies et d'outils dynamiques et adaptés, comme allouer des fonds spécifiquement pour les groupes qui reçoivent un soutien insuffisant et sont les plus difficiles à atteindre, et éliminer les obstacles à une action dans les zones d'accès difficile. Il faudrait aussi adopter des approches qui déplacent les risques le long de la chaîne de mise en œuvre, plutôt que de partager et d'atténuer conjointement les risques. Nous recommandons que les organisations humanitaires intègrent systématiquement dans leurs appels et plans d'intervention des mesures de soutien aux personnes les plus difficiles à atteindre, et investissent, le cas échéant, dans la sécurité du personnel, en particulier des partenaires locaux.

La Fédération internationale s'engage à continuer de s'attacher à apporter, dans ses propres opérations, un soutien aux personnes qui en ont le plus besoin, quelles que soient les difficultés à surmonter pour les identifier et les atteindre.

### 2. Reconnaître et appuyer le rôle de l'action humanitaire locale

Nous recommandons que les donateurs investissent dans les intervenants locaux, en particulier dans leurs capacités institutionnelles à long terme, et apportent un soutien à l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes, de politiques et de procédures pour le renforcement des capacités institutionnelles et techniques de mobiliser et gérer des fonds internationaux, de prévenir la fraude, de garantir la redevabilité et de protéger, ainsi qu'un appui à la sécurité du personnel. Ce renforcement doit être pérenne : il devrait faire systématiquement partie de chaque opération humanitaire et se produire avant et après, de façon à contribuer au développement des capacités des acteurs locaux et, partant, de la résilience de leurs communautés.



Nous recommandons que les gouvernements investissent leurs propres ressources dans le renforcement des capacités d'intervention, y compris celles de la société civile, aux niveaux national, régional et local, pour mieux garantir l'indépendance et la durabilité, et réduire la dépendance à l'égard du financement international. Il conviendrait, dans ce contexte, d'élaborer et de mettre en application des lois et des procédures conformes au droit international pour faciliter et réglementer l'assistance internationale. Nous recommandons aussi que les organisations humanitaires renforcent leurs partenariats avec les intervenants locaux, avec l'objectif délibéré de transférer la prise de décisions et d'entretenir les capacités à long terme, et trouvent des moyens de mieux intégrer les connaissances locales (en particulier sur les questions culturelles, les vulnérabilités cachées et les capacités locales) dans les évaluations des besoins, notamment en investissant dans des exercices de cartographie avant-catastrophe avec les partenaires locaux dans les États sujets aux catastrophes.

La Fédération internationale s'engage à continuer de renforcer son soutien à long terme et son investissement dans les capacités opérationnelles, techniques et d'exécution des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en tant qu'intervenantes de première ligne, afin qu'elles puissent fournir des services adéquats.

### 3. Adopter une approche participative, axée sur la communauté

Nous recommandons que les organisations humanitaires donnent la priorité à l'intégration de la participation de la communauté dans tous les domaines des programmes, idéalement avant, mais au moins au tout début d'une crise, et communiquent plus efficacement les informations en retour à toutes les organisations d'aide. Il conviendrait, dans ce contexte, de porter une attention particulière aux groupes susceptibles d'être négligés, comme les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Il est important de veiller à ce que les méthodes et stratégies d'évaluation des besoins recherchent et trouvent les groupes marginalisés et les personnes les plus en difficulté, même s'ils ne font pas partie des « catégories traditionnelles », et de chercher activement des informations pertinentes durant la phase de préparation, avant que survienne une catastrophe. Nous recommandons aussi que les donateurs attribuent des ressources aux activités de mobilisation des communautés, et garantissent la flexibilité dans la manière dont les fonds sont alloués aux programmes pendant toute la durée d'une crise, de façon à pouvoir corriger le cap sur la base des retours d'information des communautés.

La Fédération internationale s'engage à continuer de renforcer son engagement auprès des communautés et sa redevabilité à leur égard, et de garantir une utilisation accrue des résultats des évaluations de la vulnérabilité et des capacités dans les programmes d'intervention.

### 4. Investir dans la préparation et assumer notre responsabilité commune en matière de résilience

Nous recommandons que tous les gouvernements – y compris les donateurs – et toutes les organisations humanitaires investissent beaucoup plus massivement dans la résilience des communautés et les capacités locales d'intervention avant les catastrophes et autres crises. Il s'agit d'intensifier l'utilisation, dans les systèmes internationaux et nationaux d'intervention, du financement anticipé au titre des aléas prévisibles et récurrents, et de concevoir et mettre en œuvre des cadres juridiques et de politiques pour la gestion des risques de catastrophe, qui couvrent les besoins des personnes les plus vulnérables. Nous recommandons que les donateurs veillent à ce que les structures de financement pour le développement, le climat et l'assistance humanitaire favorisent la résilience, les capacités locales et la préparation. Nous recommandons aussi que les organisations humanitaires intègrent systématiquement le renforcement de la résilience dans les interventions, à moins qu'elles n'aient pas les compétences ou les capacités voulues ou que cette activité compromette le respect des principes humanitaires.

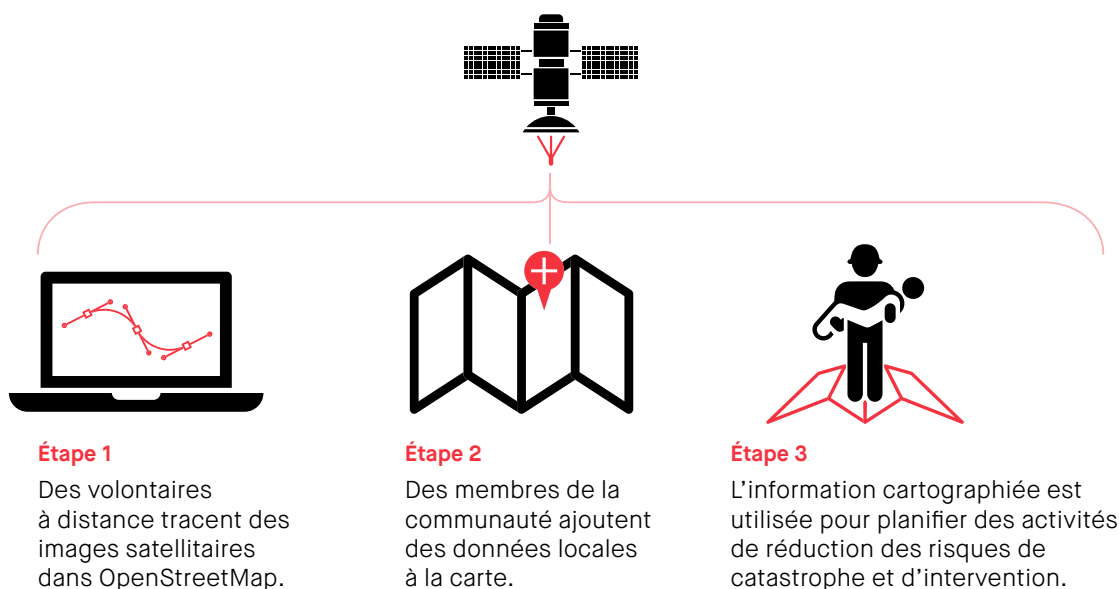
La Fédération internationale s'engage à poursuivre son soutien au renforcement de la résilience, en particulier, autant qu'il est possible, en incorporant les activités appropriées dans les opérations d'urgence, en aidant les Sociétés nationales à renforcer la résilience des communautés, et en appuyant l'élaboration et la mise en œuvre de cadres législatifs et de politiques pour une gestion des risques de catastrophe adaptée au climat.

## 5. Améliorer l'utilisation appropriée des données et de la technologie

Nous recommandons que tous les gouvernements (y compris les donateurs) et toutes les organisations humanitaires investissent dans le renforcement des capacités en matière de collecte et d'analyse des données aux niveaux national, régional et local, ainsi que dans l'ensemble du secteur humanitaire. Il s'agirait de trouver les personnes et les besoins qui pourraient être hors du champ de vision – dont les personnes âgées et les personnes handicapées – et de veiller à s'accorder sur les normes et la méthodologie concernant les données de base pour garantir la comparabilité et l'interopérabilité, ainsi qu'à respecter strictement le principe « ne pas nuire » dans la protection et le partage des données. En même temps, la collecte de données ne doit pas devenir une fin en soi ; elle ne doit pas remplacer l'action.

La Fédération internationale s'engage à continuer d'investir dans ses propres capacités et celles de ses membres de collecter et d'analyser des données pertinentes, conçues pour identifier les personnes les plus en difficulté et repérer toute personne qui pourrait être laissée de côté. Il s'agira, notamment, de renforcer notre connaissance de l'utilisation des données, d'améliorer notre collecte de données ventilées par sexe, par âge et par handicap, d'accroître la participation aux approches logicielles libres de l'échange de données dans le secteur, et d'élaborer et de mettre en place des politiques appropriées de protection et de confidentialité des données.

Fig. 8 Une initiative pour mieux comprendre les personnes et leurs communautés : le processus Missing Maps



## 6. S'occuper des cas critiques, protéger les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées

Nous recommandons que tous les gouvernements (y compris les donateurs) et toutes les organisations humanitaires parent aux angles morts dans l'assistance aux personnes sans pièce d'identité délivrée par les pouvoirs publics, sans titre de propriété officiel de leur logement, dont les communautés ne sont pas cartographiées et qui subissent en silence les crises cachées, comme la violence sexuelle et sexiste.

Il est important de veiller à ce que les budgets, les plans et le financement humanitaires comprennent des allocations et des programmes spécifiques en faveur des groupes ayant des besoins particuliers, dont les personnes âgées et les personnes handicapées, et travaillent avec les organisations locales spécialisées lorsqu'elles existent.

Il faudrait aussi donner la priorité à la satisfaction des besoins des migrants en situation irrégulière et des personnes confrontées à la violence urbaine, en gardant présent à l'esprit que les intervenants locaux seront toujours probablement les mieux placés pour engager la plupart des initiatives d'intervention, mais auront besoin de ressources appropriées pour le faire.

La Fédération internationale s'engage à poursuivre son action avec les Sociétés nationales en faveur des groupes vulnérables, où qu'ils se trouvent. Il s'agira, en particulier, de s'attacher à réduire la violence sexuelle et sexiste dans les situations de catastrophe, de s'y préparer et d'y réagir, et de mener des initiatives spécifiques avec et pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Elle continuera d'aider les Sociétés nationales à renforcer les services en faveur des migrants et à faire mieux comprendre leur rôle et leurs contributions aux autorités de leur pays. La Fédération internationale s'engage en outre à aider les Sociétés nationales à développer les activités destinées à répondre aux besoins multiples des victimes de la violence urbaine.

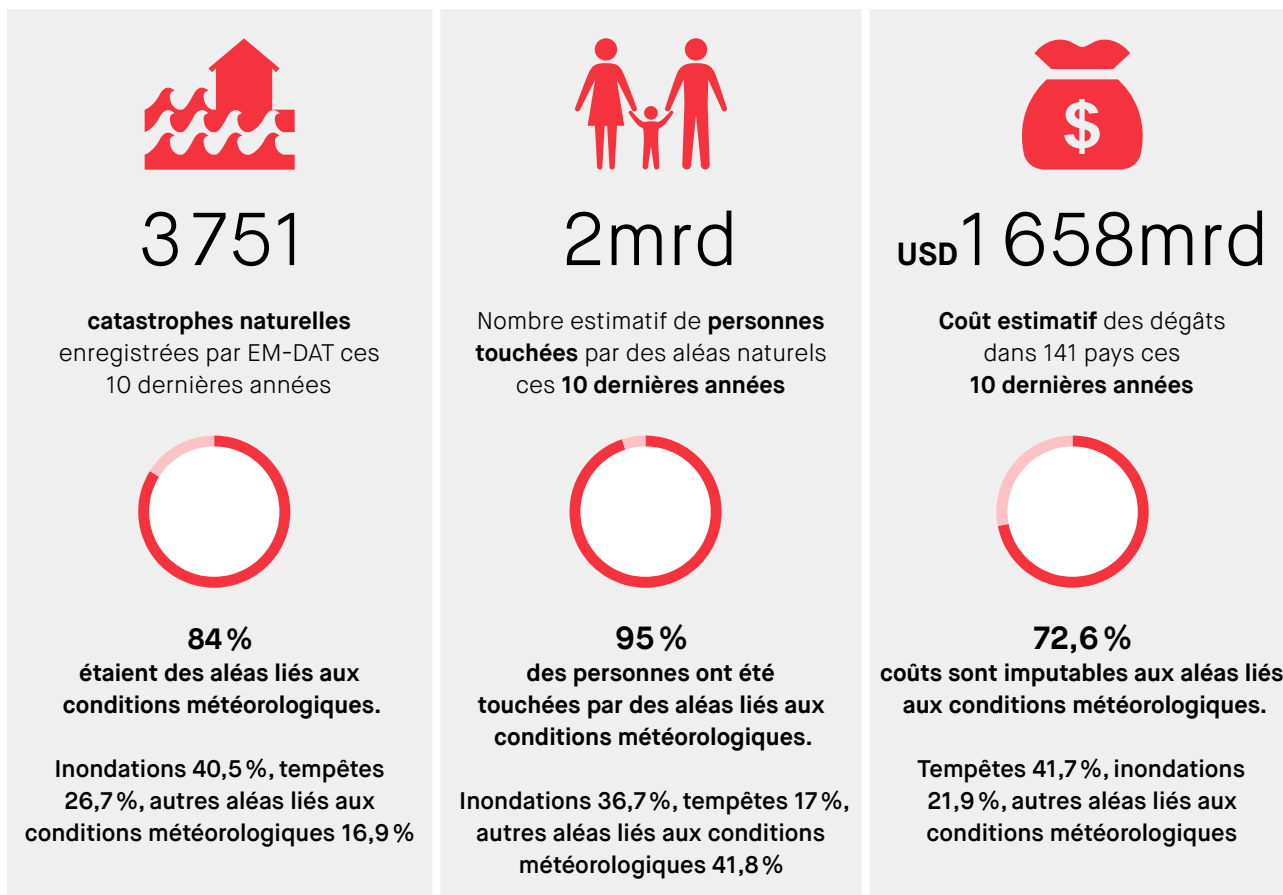
## Conclusions

L'action humanitaire n'a jamais pu être proche de mettre fin à toutes les souffrances qu'engendrent les conflits, les catastrophes et autres crises. Les choix difficiles sont monnaie courante dans les pires situations et il continuera d'en être ainsi. *Ce Rapport sur les catastrophes dans le monde* fait néanmoins valoir que le secteur humanitaire peut – et doit – redoubler d'efforts pour répondre aux besoins les plus urgents, notamment ceux des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, si difficile qu'il soit de les trouver et de les atteindre et quels que soient leurs besoins particuliers.

Le rapport examine comment les humanitaires – agissant seuls ou en partenariat avec d'autres – peuvent améliorer leurs pratiques pour laisser moins de personnes de côté. Il met au défi tous les participants à l'action humanitaire – donateurs, fournisseurs multilatéraux, internationaux, nationaux et locaux de services – de s'employer en permanence à rechercher et identifier les personnes les plus en détresse et les plus difficiles à atteindre, d'identifier et d'atteindre les personnes susceptibles d'être exclues pour toutes les raisons décrites ici et d'autres, et de veiller à ce que ces personnes deviennent une priorité.

# Un instantané des tendances en matière de catastrophes

Fig. 9 Quels types de catastrophes se produisent et quelles en sont les conséquences ?

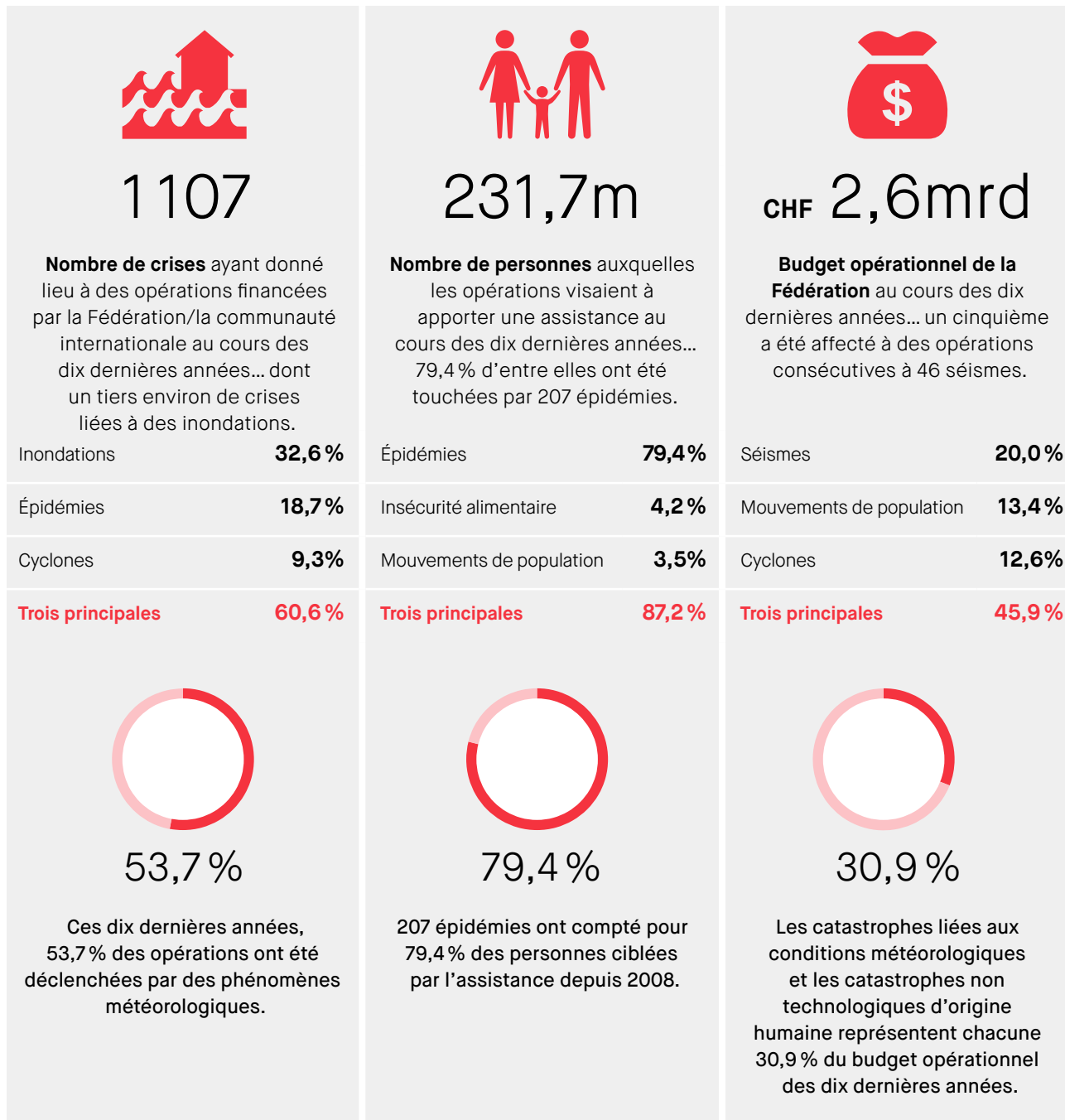


Notes :

a. Le nombre total d'aléas naturels résulte des données relatives à 198 pays/territoires; b. Pour 17 pays, il n'y a pas de données sur les personnes touchées; c. Pour 57 pays, il n'y a pas de données sur les coûts estimatifs des dégâts. Les dommages dus aux épidémies ne sont pas pris en compte.

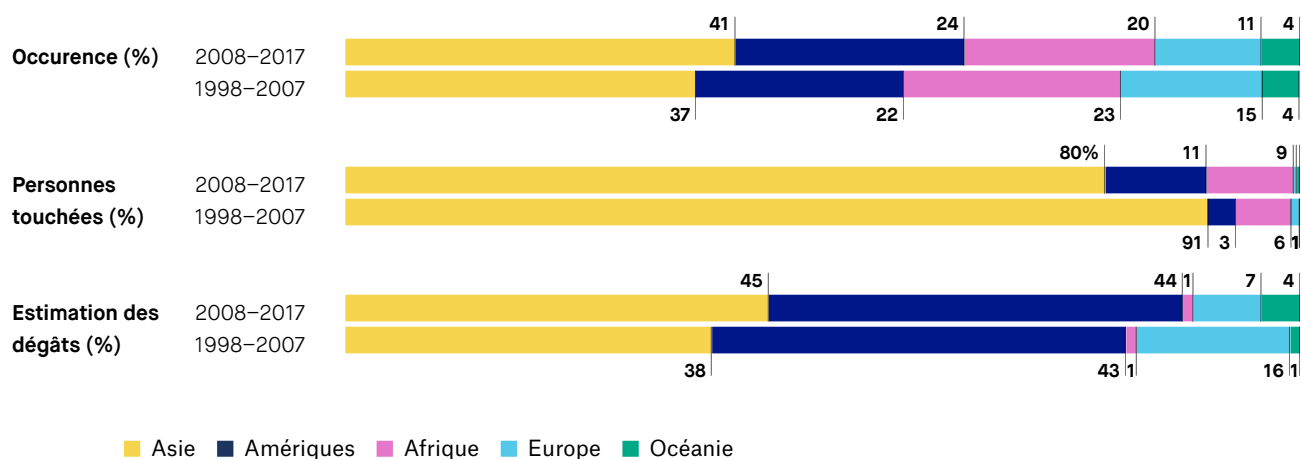
Source : EM-DAT (Base de données sur les situations d'urgence) – Université catholique de Louvain (UCLouvain) – CRED, D. Guha-Sapir - [www.emdat.be](http://www.emdat.be), Bruxelles (Belgique)

Fig. 10 Aperçu des opérations de la Fédération internationale, 2008-2017



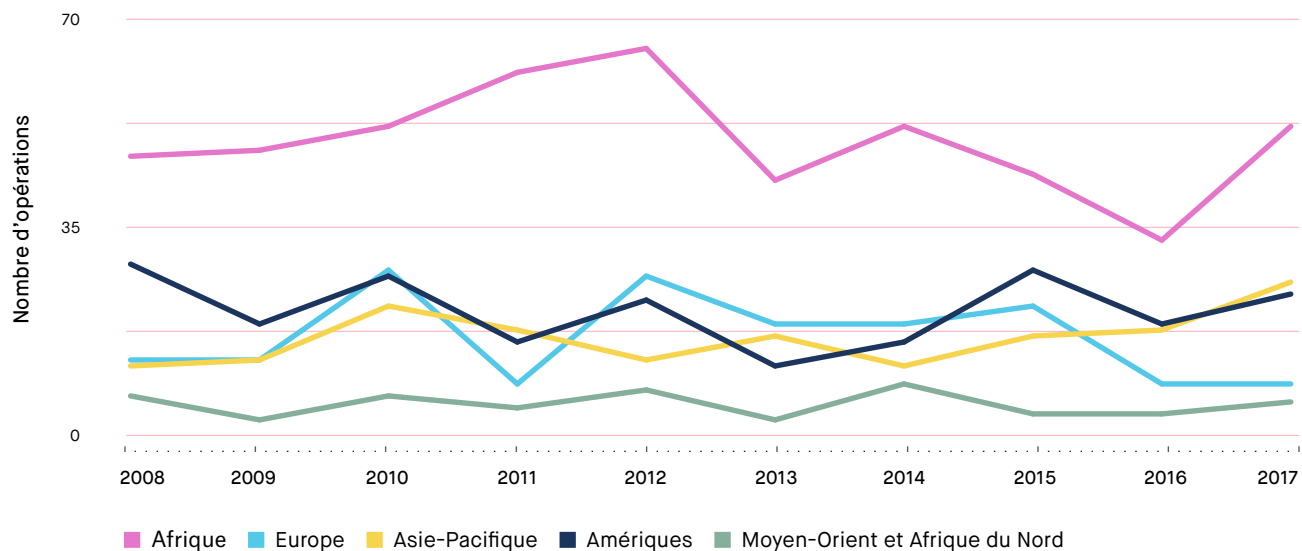
Source: IFRC GO

Fig. 11 Quelles régions sont les plus touchées par des catastrophes ?



Source : EM-DAT, Base de données sur les situations d'urgence

Fig. 12 Opérations de la Fédération internationale par région, 2008-2017



Source : IFRC GO

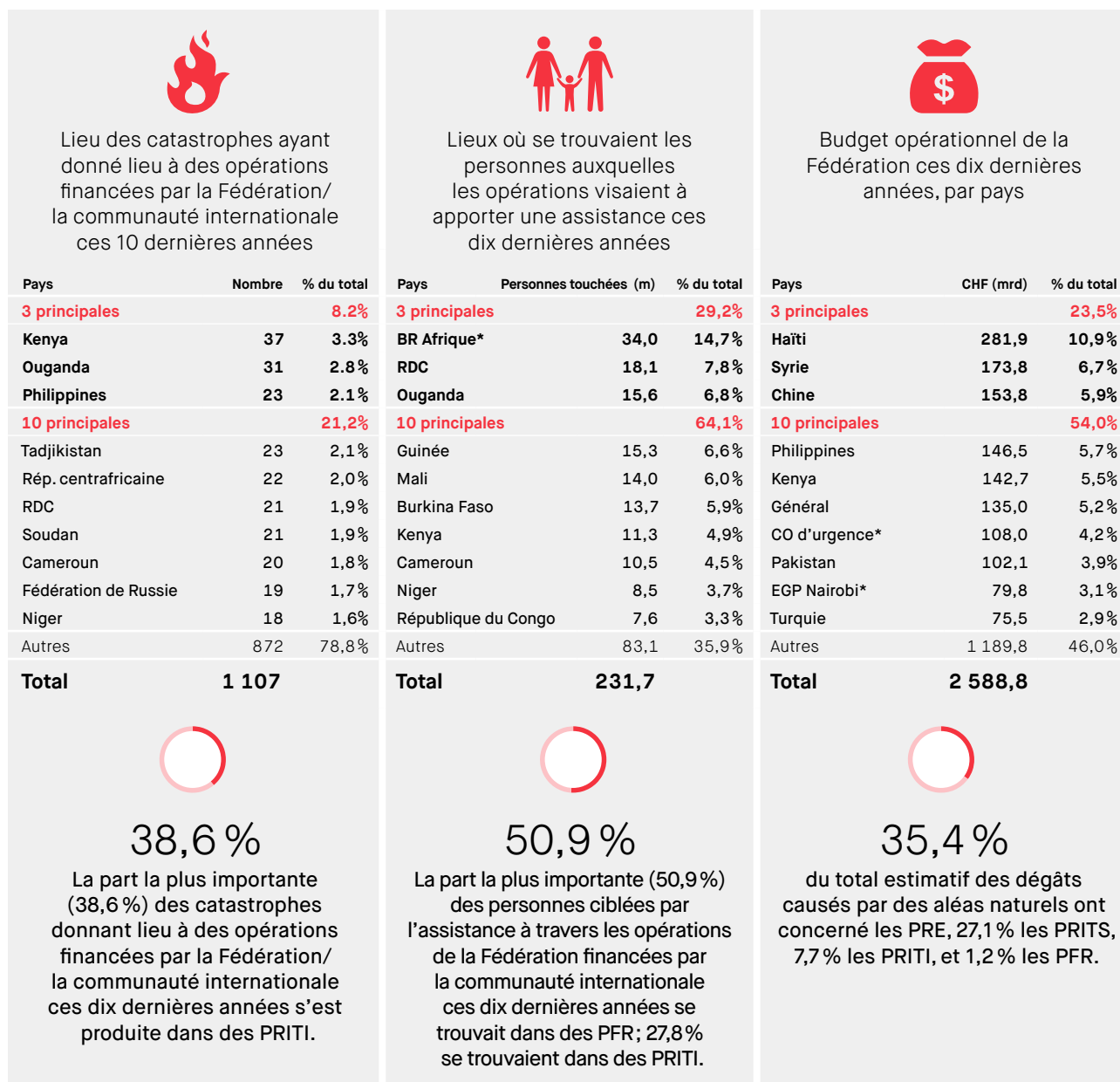


**Bangladesh, 2018**

**Promenade matinale dans la brume des feux de camp à Kutupalong, Cox's Bazar (Bangladesh). Les personnes handicapées font face à d'énormes défis dans les camps.**

©Antony Balmain/Croix-Rouge australienne

Fig. 13 Opérations de la Fédération internationale dans les pays touchés par une catastrophe (2008-2017)



## Notes :

Ces dix dernières années, le nombre d'opérations engagées suite à une catastrophe ont considérablement augmenté dans les PFR, en particulier en Afrique de l'Est, de même que le nombre d'opérations menées dans les PRE, lesquelles sont principalement liées à des mouvements de population. Le nombre d'opérations de secours menées dans les PFR a été multiplié par dix entre 1998 et 2007, du fait de mouvements de population, d'épidémies, de l'insécurité alimentaire et de sécheresses. Le budget opérationnel de l'assistance dans les PFR a été multiplié par plus de quatre ces dix dernières années. Le nombre total de personnes ciblées correspond au nombre de personnes incluses dans chacun des plans opérationnels. Il peut y avoir quelques chevauchements/doubles comptages lorsque les mêmes personnes sont ciblées par plus d'une opération. Aux fins de ces données, les Bureaux régionaux et les Équipes de groupe de pays sont comptabilisés comme des pays. La classification des pays par revenu (Banque mondiale) est la suivante : élevé (PRE) ; intermédiaire, tranche supérieure (PRITS) ; intermédiaire, tranche inférieure (PRITI) ; et faible (PFR).





# Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Humanité** Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

**Impartialité** Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

**Neutralité** Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

**Indépendance** Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

**Volontariat** Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

**Unité** Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

**Universalité** Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.